

La Une 15 09 2010

## ZONE EHS D'EURRE

# La tension monte avec la commune

P. 5

**POLÉMIQUE** Autour de la zone Electro Hyper Sensible d'Eurre

# Eurre : La municipalité s'en prend au refuge EHS

Après avoir fait parler d'eux cet été dans la forêt de Saoû, les électro-hypersensibles se retrouvent de nouveau au centre d'une polémique. Serge Sargentini, coordinateur des EHS de Saoû envoyait hier matin une lettre ouverte au préfet de la Drôme, lui demandant d'intervenir suite à une action du maire d'Eurre et conseiller général Jean Serret. « Nous avons remarqué hier que la barrière empêchant l'accès à la zone tampon (sans pollution électromagnétique), constituée de blocs de pierre, de plus de 5 tonnes avait été enlevée. Après enquête, nous l'avons retrouvée dans l'enceinte des services techniques ». Plan à l'appui, M. Sargentini défend sa propriété, qui surplombe la ligne TGV, regrettant « l'attaque provocatrice de Jean Serret ».

### Terrain communal depuis 2005

Le maire d'Eurre reconnaît sans problème être à l'origine de l'enlèvement de la barrière. Par contre, il est clair : le terrain appartient à la commune.

« En 2005 la commune d'Eurre est devenue propriétaire de la parcelle après l'avoir rachetée aux réseaux ferrés de France. Monsieur Sargentini s'y est certes installé, mais de façon illicite [\[ndlr : fichier explicatif\]](#). »

Inutilisé jusqu'alors, le terrain entre maintenant dans les projets du conseil municipal qui devait venir le visiter hier soir : « **Nous nous abstiendrons pour apaiser les tensions** », tempère Jean Serret. Les EHS de Saoû s'étaient eux aussi donnés rendez-vous armés d'œufs et farine...

### Un camping pour EHS ?

Depuis le 3 septembre et l'expulsion probable des électro-hypersensibles de la forêt de Saoû, la zone d'Eurre semblait être une base de repli, et un nouveau refuge pour eux. Des installations ont pris forme sur place et une partie de la parcelle ressemble à s'y méprendre à un camping. Un sentiment confirmé par Jean Serret : « **Depuis le début de l'été, la mairie reçoit des appels concernant un camping pour EHS sur la commune** ».

Hier soir, le sujet a été évoqué en conseil municipal, qui pourrait bien répliquer à la lettre de Serge Sargentini.

« **Nous lui donnerons un délai pour faire le point sur les caravanes situées sur sa propriété, qui jouxte la parcelle communale.** »

Et s'il s'avère que la situation n'est pas réglementaire, le maire socialiste envisage d'appliquer la directive Hortefeux, et raser le camp illicite...

par Benjamin CARLE



La zone refuge pour Electro Hyper Sensibles d'Eurre pourrait rapidement retourner sous le giron communal. Photo Le DL/archives F.HÉ